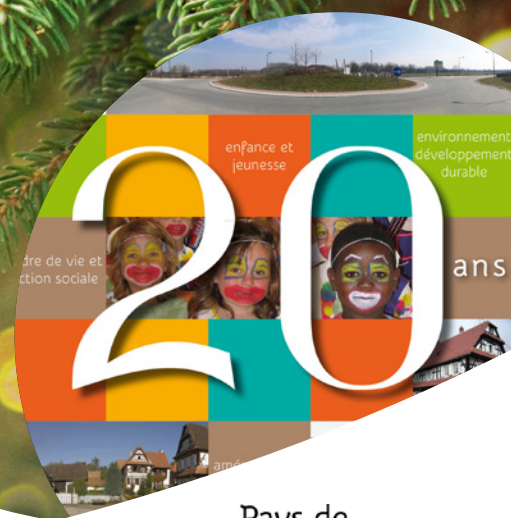


Pays de Wissembourg

Journal d'information de la Communauté de Communes

Joyeuses fêtes
& bonne année
2016



Pays de
Wissembourg



Éditorial

L'année 2015 se termine dans la tristesse et l'incompréhension totale. Notre pays vit actuellement des moments tragiques et nous prenons soudain conscience de la fragilité de la paix. Au milieu de nous, des hommes fous ont développé une haine qui les a conduits vers des actes abominables. Nous sommes de tout cœur avec les familles des victimes et rendons hommage aux services de secours et de sécurité, Gendarmerie et Police.

Cependant la vie continue, différemment peut-être et ce journal retrace l'année écoulée. Pour la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, 2015 a été une année riche en activités et en dossiers importants. Vous découvrirez au fil de ces pages l'essentiel de nos actions. Nous avons travaillé dans les domaines de l'épanouissement de la personne, de l'économie, du tourisme, et bien sûr au quotidien sur des dossiers divers et variés comme les subventions ou les aides diverses qui sont accordées.



Dans le domaine de l'**épanouissement de la personne**, les délégations de service public pour la gestion de la Maison de

l'enfance et les périscolaires ont été reconduites. Il s'agit d'un dossier important qui nous engage pour les cinq années à venir. Un nouveau périscolaire pour les petits, dans l'immeuble Germania à Wissembourg a été aménagé. Un service d'aide au portage des repas pour les personnes âgées a été mis en place, quelles que soient les formules choisies par ces personnes (traiteur, restaurant, ABRAPA...). Cette aide est soumise à conditions de revenus.

Dans le domaine de l'**économie** nous avons rencontré les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprises pour évoquer les problématiques d'emploi, de déploiement du très haut débit etc, des réunions publiques ont été organisées et des groupes de travail formés.

En ce qui concerne le **tourisme** notre schéma d'accueil du public est en cours de finalisation et les grandes orientations ont été prises : réalisation de nouveaux circuits, d'une aire de camping-car, collaboration plus riche avec nos voisins des autres communautés de communes et nos voisins Allemands et définition d'une stratégie pour l'avenir. En octobre nous avons inauguré le circuit des grognards de Napoléon au travers d'une reconstitution historique réussie qui a animé tout le Pays de Wissembourg.

Enfin des dossiers importants sont en cours de traitement :

- la mise en place de la **redevance incitative pour les ordures ménagères**, sur notre territoire, ce sujet fait couler beaucoup d'encre... Soyez rassurés le système de facturation qui sera déployé sera juste. Les citoyens produisant moins de déchets que la moyenne paieront moins que les mauvais trieurs. Vous trouverez au centre de ce journal un aide-mémoire détachable de présentation de ce dossier avec les nouveaux tarifs.
- l'avenir **du site de la Base Aérienne 901 de Drachenbronn / Birlenbach** : cette base à laquelle nous étions tous très attachés a fermé ses portes en juillet dernier. Même s'il reste encore sur place un détachement, celui-ci devrait se réduire dans les deux années à venir. Nous travaillons avec l'Etat sur les mesures compensatoires à cette fermeture. En effet, 570 emplois ont été supprimés et l'impact économique est très important pour le Pays de Wissembourg et l'Outre Forêt.

2016 se prépare, nous devons continuer à assurer nos missions dans un contexte budgétaire plus contraint et donc avec davantage de difficultés. Cependant les idées ne manquent pas et nous continuerons à tout mettre en œuvre pour votre service.

Je vous souhaite des fêtes de fin d'année heureuses, en famille dans la paix et la joie et que 2016 vous apporte le plus beau des cadeaux, la santé.

Serge STRAPPAZON
Président

20^e anniversaire de la ComCom

La communauté de communes du Pays de Wissembourg a eu le plaisir de célébrer ses 20 ans en avril dernier. Depuis sa création elle n'a cessé d'évoluer dans des domaines très variés comme :

- l'**économie** avec la création de trois zones d'activités (créatrices d'emplois), le soutien à l'artisanat et au commerce local ;
- l'**aménagement du territoire** avec l'établissement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
- le **cadre de vie** avec les actions en faveur de l'entretien et de la restauration d'immeubles anciens, la mise à disposition d'une « banque de matériel » ;
- l'**environnement** avec la réalisation de travaux de lutte contre les coulées d'eau boueuse, la promotion des énergies renouvelables et du compostage ;
- le **service à la personne** avec le service de portage de repas, la création du service d'accueil de jour pour personnes âgées, l'action « seniors en vacances », la création du relais d'assistantes maternelles, de la ludothèque, des structures périscolaires et cantines scolaires, la mise en place d'animations à destination des enfants et des jeunes, la gestion de la crèche halte-garderie ;
- le **tourisme** avec la création de sentiers pédagogiques, historiques, œnologique, et tout récemment le circuit des grognards, la réalisation de travaux de mise en sécurité du Fort de Schoenenbourg et la rénovation de la Maison Ungerer à Hunspach ;
- le **sport** avec l'aménagement de treize city stades sur le territoire et du terrain de football en gazon synthétique à Wissembourg.

Toutes ces réalisations ont nécessité des investissements importants et ont permis de développer une dynamique certaine pour améliorer le quotidien des habitants sur notre territoire.



S O M M A I R E

Infos pratiques	3
Aménagement du territoire	4
Environnement – développement durable	6
Enfance et jeunesse	8
Cadre de vie et action sociale	10
Tourisme	12

Faites le plein d'informations en consultant notre site internet. Vous y trouverez également le calendrier des manifestations 2016 et le rapport d'activité 2014

www.cc-pays-wissembourg.fr



Horaires d'ouverture au public
DU LUNDI AU JEUDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H
LE VENDREDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 16H

Architecte Mutualisé

Vous avez des travaux de rénovation en perspective ?

La communauté de communes du Pays de Wissembourg et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord vous donnent accès à des **conseils architecturaux gratuits** pour tous projets ou travaux qui concernent des bâtiments construits avant 1948* :

- ▶ état des lieux
- ▶ travaux de réhabilitation
- ▶ aménagement des combles et des granges
- ▶ extensions
- ▶ amélioration énergétique
- ▶ aides financières

**Pour les bâtiments construits après 1948, contactez le CAUE 67, 5 rue Hannong à Strasbourg.*

Contact : Anne RIWER
- chargée de mission patrimoine bâti - 03 88 03 29 10 - a.riwer@parc-vosges-nord.fr

Votre nouveau conseiller Info→Énergie est arrivé !

L'EIE, Espace Info→Énergie, Nord Alsace est le relais d'information auprès des particuliers. Le conseiller répond à vos questions, aussi bien techniques que financières, sur l'énergie et l'habitat, couvrant les thématiques suivantes :

- ▶ Isolation et menuiseries
- ▶ Chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation
- ▶ Énergies renouvelables

Ses missions sont les suivantes :

- ▶ guider les particuliers vers des choix judicieux en matière d'énergie,
- ▶ informer sur les aides financières existantes,
- ▶ apporter une documentation adaptée,
- ▶ orienter vers les organismes compétents,
- ▶ organiser et participer aux événements locaux (salons, foires, soirées thermographiques),
- ▶ sensibiliser aux gestes responsables.

Les conseils dispensés sont objectifs, gratuits et indépendants des fournisseurs d'énergie, des fabricants et vendeurs de matériels.

Permanences au siège de la communauté de communes chaque 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 17h.

Pour prendre rendez-vous :
Aurélien DUPRAT
03 88 80 54 35
infoenergie.nordalsace
@sauer-pechelbronn.fr



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Autres permanences

ASSOCIATION LA PASSE-RELLE :

accueille, écoute et accompagne les familles en difficulté, sur rendez-vous, en téléphonant au 06 85 72 09 08.

CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE :

deux permanences par mois les mercredis matins de 9h à 12h, sur rendez-vous en téléphonant au 03 88 19 79 79.

PIG RENOV HABITAT :

permanence tous les 1^{er} mardis du mois de 13h30 à 15h pour répondre à toutes les questions concernant la rénovation de logements de plus de 15 ans.

UNIAT (Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail) :

permanence mensuelle tous les 1^{er} jeudis du mois de 14h à 15h à destination des préretraités, veufs et retraités de tous régimes.

Pour les communes : un nouveau conseiller énergie est à leur côté

Adrien TUFFEREAU, conseiller en énergie partagé a pris ses fonctions le 15 septembre 2015, entre les communautés de communes Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg. Dédié principalement aux économies dans les bâtiments publics, sa fonction est primordiale dans le contexte actuel d'augmentation du prix des énergies pour assurer un maintien, voire une baisse des charges publiques à l'avenir. Il sera également le référent énergie pour toutes les questions liées aux projets menés par les collectivités : changement de chaudière, rénovation ou construction de bâtiment, énergies renouvelables, etc.



Aménagement du territoire

Programme local de l'habitat

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) comprend un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le bilan 2014 est consultable sur le site internet de la communauté de communes du Pays de Wissembourg, onglet aménagement du territoire puis rubrique urbanisme.

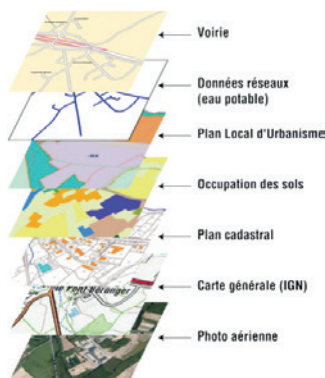
Système d'information géographique

Les communautés de communes Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg ont décidé de créer un service unifié pour la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG). A ce titre, Emilien KIEFFER, administrateur du SIG, travaille à raison d'une journée par semaine pour la communauté de communes du Pays de Wissembourg depuis le mois de juillet 2015.

Dans un premier temps, sa tâche consiste à mettre en place l'architecture nécessaire au fonctionnement du SIG (serveurs et logiciels), puis à y intégrer les données géographiques relatives au territoire de la communauté de communes : cadastre, plan local d'urbanisme intercommunal, photographies aériennes, carte topographique, etc.

À terme, les possibilités d'utilisation sont nombreuses, tant pour les agents de la communauté de communes et des municipalités, que pour les élus : numériser les données spatiales qui étaient jusqu'alors sous format papier (cadastre, PLUi), pouvoir interroger et extraire les informations plus rapidement et efficacement (données littérales du cadastre notamment), représenter graphiquement toutes les données qui peuvent être spatialisées (cadastre, foncier, fiscalité, réseaux, zonages...), avoir une vision d'ensemble à l'échelle intercommunale ainsi que créer et conserver des données métiers utiles. Les objectifs visés sont donc une meilleure connaissance et compréhension du territoire par la transmission des informations au format cartographique. Le SIG constituera donc un outil de gestion et d'aide à la décision.

Du point de vue des administrés, l'arrivée de ce nouvel outil leur permettra, en mairie, d'obtenir des extraits de PLUi ou des relevés de leurs propriétés foncières (sous forme de carte et de tableaux) par simple interrogation de la base de données géographiques par le secrétaire de mairie. Ce service devrait être disponible en mairie dans le courant du premier trimestre 2016.

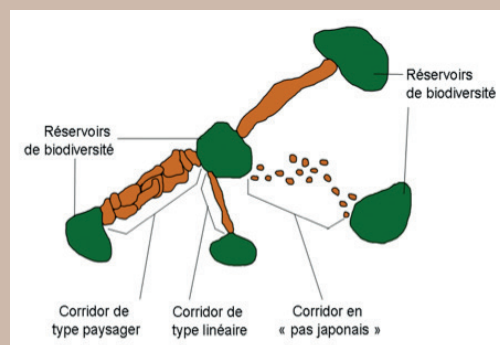


Trames vertes

Les haies et les autres éléments de nos paysages traditionnels (bosquets, vergers, prairies, zones humides, ...) remplissent un rôle vital de connexion de milieux naturels permettant ainsi à la faune sauvage de circuler à l'abri des activités humaines. Le principe des trames vertes est de relier les réservoirs de biodiversité pour privilégier le déplacement des espèces et la liaison de celles-ci entre elles.

Une trame verte a été réalisée sur la commune de Seebach entre 2007 et 2009, et est actuellement en cours sur les communes de Cleebourg-Bremmelbach et de Schleithal. En effet, la communauté de communes du Pays de Wissembourg, par décision du 4 mai 2015, a souhaité étendre la réalisation d'une trame verte aux communes touchées par les coulées d'eau boueuse (Cleebourg-Bremmelbach, Ingolsheim, Oberhoffen Les Wissembourg, Schleithal, Steinseltz et Wissembourg). Dans cette optique, une convention a été signée avec le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Munchhausen pour, dans un premier temps, organiser une action de sensibilisation (le montant des opérations est fixé à 12 600 € étalé sur trois ans). Des actions de plantation de haies ont été réalisées au cours du mois de novembre avec les élèves de certaines communes.

La trame verte favorise la biodiversité, la circulation et le maintien des espèces. Pour les habitants, les haies limitent les problèmes de coulées d'eau boueuse et pour les agriculteurs, elles freinent la vitesse du vent, limitent l'érosion des sols et attirent des animaux mangeant ceux néfastes pour les cultures. Et lorsque les arbres seront vieux ils pourront servir de bois de chauffage.



Aménagement piste cyclable et voirie définitive ZAE sud extension

La communauté de communes a aménagé une nouvelle piste cyclable sur la commune d'Altensadt. La piste cyclable de la Hardt, d'une longueur de 1,3 km permet désormais de relier à vélo Lauterbourg à Wissembourg en site propre et avec plus de sécurité, et permet ainsi d'éviter de circuler sur la route départementale D3. Ce nouveau tronçon cyclable permet également de relier la ZAE Sud extension où les travaux d'enrobés de la voirie définitive ont également été réalisés cette année.

Vente de terrain

Au cours de l'année 2015, la société REM SERVICES s'est portée acquéreur d'un terrain d'une superficie de 32.05 ares dans la zone d'activités économiques sud extension. Actuellement située rue de la pépinière, ce déménagement contribuera à l'expansion de l'entreprise à qui nous souhaitons bon vent et un avenir prospère !

Accès numérique à très haut-débit

Le 22 janvier 2015 a eu lieu une présentation du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'Alsace (SDTAN) à Rott. Le déploiement d'une telle opération, indispensable au développement des activités économiques, est un enjeu majeur pour notre territoire. Les chefs d'entreprises ont été informés des modalités de déploiement prévu, des échéances calendaires ainsi que des solutions de subventionnement qui pourraient être envisagées pour le très court terme. La communauté de communes du Pays de Wissembourg poursuit les études avec les partenaires concernés pour procéder à des diagnostics de situation des différentes entreprises. Dossier à suivre...

Acteurs du développement

Le 19 février 2015 à l'initiative de la communauté de communes du Pays de Wissembourg et en partenariat avec les acteurs que sont le Conseil Départemental, les Chambres Consulaires et Pôle Emploi, a eu lieu, à la cave vinicole de Cleebourg à Rott, une rencontre suivie d'échanges à destination des commerçants et artisans portant sur l'économie et l'emploi.

Suite à cette soirée-débat un groupe de travail a été constitué qui se réunit périodiquement et qui est chargé d'élaborer, en concertation avec les acteurs économiques (CMA, CCI et Conseil Départemental), une charte qui serait adoptée et appliquée par tous.

Mutualisation

Le groupe de travail réunissant élus et agents a examiné divers projets communs permettant de réduire les coûts de fonctionnement ; notamment par le biais de commandes groupées pour la fourniture de combustibles, de matériel de bureau et de reprographie et toutes les vérifications réglementaires.

Ce travail de longue haleine nécessite beaucoup de temps pour récupérer et traiter les données puis élaborer les différents documents permettant la consultation de fournisseurs potentiels.

Un groupement de commandes a été mis en place depuis le mois d'octobre 2015, afin qu'un coordonnateur désigné puisse « s'engager » au nom des autres communes.

À noter !

Des réunions publiques sont prévues sur le territoire, aux dates suivantes :

- **JEUDI 7 JANVIER 2016 - 20h**
Rott, cave vinicole de Cleebourg
- **MARDI 19 JANVIER 2016 - 20h**
Wissembourg, NEF (relais culturel)
- **JEUDI 28 JANVIER 2016 - 20h**
Seebach, salle des fêtes

*Dans le cadre de la mise en œuvre de la redevance incitative sur notre territoire, l'**encart détachable à conserver** vous apportera une mine d'informations.*

Les réponses aux questions fréquemment posées

Quelles sont les poubelles concernées par le puçage ?

Les bacs bruns d'ordures ménagères et les bacs bleus de tri sont concernés.

Que faire si mes poubelles ne sont toujours pas pucées ?

Je prends contact avec le service de facturation des ordures ménagères.

Quelle est l'incidence si mes poubelles ne sont pas pucées ?

Toute poubelle non pucée à partir du 1er janvier 2016 ne sera pas vidée.

Je désire commander une poubelle ou la remplacer ?

Je m'adresse à la mairie de mon domicile pour connaître la procédure à suivre ainsi que les modalités pour la commande.

Que faire des bacs usagés ou détériorés dont on veut se débarrasser ?

Les anciens bacs propres peuvent être apportés à votre mairie de résidence pour recyclage. Pour information : aucun bac n'est accepté dans les déchetteries.

Que faire en cas de déménagement ?

Je dois prendre contact avec le service de facturation des ordures ménagères afin de faire désactiver les puces (si les puces ne sont pas désactivées, la facturation continuera). A noter : le bac bleu reste attribué au logement, le bac brun également sauf si celui-ci a été acheté.

Contact : Véronique PONCE - 03 88 05 35 70
v.ponce@cc-pays-wissembourg.fr

RAPPEL ! Chaque foyer est assujéti à la redevance des ordures ménagères (celle-ci n'est pas comprise dans les charges locatives, ni dans la taxe d'habitation).

De manière générale, pour une meilleure gestion des factures des ordures ménagères (éviter les doubles facturations et réduire d'autant les réclamations), il est demandé à chaque usager de **signaler tout changement de situation** : composition du foyer, emménagement, déménagement, etc. Les propriétaires sont également tenus d'informer la communauté de communes des changements intervenus au niveau de leurs locataires (nom et nombre de personnes occupant le logement) et ce quelle que soit la période de l'année.

Mettre notre poubelle au régime...

c'est adopter les gestes suivants :

Mieux acheter : c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix, en privilégiant les produits ayant moins d'emballage et ceux qui sont réparables et rechargeables, c'est acheter d'occasion voire emprunter ou louer.

Mieux utiliser : c'est réduire la quantité des produits utilisés en respectant les doses prescrites et en privilégiant les produits réutilisables.

Moins jeter : c'est prolonger la durée de vie des produits, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus, composter ses déchets organiques.

Privilégier : les éco-recharges, les produits concentrés, les produits en grands formats (plutôt que les portions individuelles ou mini-doses), les produits au détail ou en vrac.

...c'est composter

Une bonne manière de réduire nos déchets consiste à composter les déchets organiques : épluchures, fanes de légumes, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc, retrouveront une seconde vie en retournant à la terre. En compostant ces déchets-là non seulement nous diminuerons la quantité de déchets verts dans la poubelle et dans les déchetteries mais en plus nous valoriserons cette matière organique et obtiendrons un engrais de qualité !

La communauté de communes du Pays de Wissembourg s'est mobilisée pour la promotion du compostage individuel depuis 2009. Pour faciliter l'engagement des personnes intéressées dans cette démarche, elle vend des composteurs en bois fabriqués par des travailleurs handicapés. Ils sont acquis au prix fort de 68 € ; mais grâce à la participation financière de l'ADEME, du Conseil Départemental du Bas-Rhin, du SMICTOM et de la communauté de communes du Pays de Wissembourg, ils peuvent être vendus aux particuliers au prix unitaire de 25 €.

PENSEZ-Y ! Un geste simple et citoyen pour lutter contre le gaspillage du papier: apposez sur votre boîte aux lettres un autocollant STOP PUB. Celui-ci est disponible sur le site www.jeprotegemaplanete.fr: il vous sera envoyé à domicile (on peut également le trouver dans certains supermarchés).

Et pour ne pas se tromper lorsqu'on jette ses déchets, retrouvez les consignes de tri sur le site internet du SMICTOM - rubrique « documents à télécharger » - www.smic-tom-nord67.com

...c'est recycler et donner une seconde vie aux déchets

le verre



Le verre est recyclable à 100% et à l'infini.

1 tonne de verre recyclé = 660 kg de sable + 100 kg de fioul économisé

Les flacons et bouteilles plastiques font naître : pulls en laine polaire, fibre polyester pour rembourrer couettes ou anoraks, textiles d'isolation pour les bâtiments, tuyaux d'assainissement, gaines pour le passage des câbles, bouteilles, barquettes.

1 tonne de flacons et bouteilles plastiques recyclés = 600 à 800 kg de pétrole brut économisé

le plastique



le carton



Les briques alimentaires sont utilisées par exemple pour la fabrication de cartons et de meubles.

1 tonne de briques alimentaires recyclées = 2 tonnes de bois préservé

Les papiers cartons permettent de fabriquer du papier recyclé.

1 tonne de vieux papier = 600 kg de papier ou 900 kg de carton tout en consommant jusqu'à 4 fois moins d'énergie. 1 tonne de flacons et bouteilles plastiques recyclés = 600 à 800 kg de pétrole brut économisé

les papiers cartons



les métaux



670 canettes valorisées = 1 vélo

19 000 boîtes de conserve recyclées = 1 voiture.

Enfance et Jeunesse



L'animation enfance : Que d'activités en 2015 !

Les thèmes dans les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 12 ans



À Wissembourg, « jeux olympiques d'hiver » pendant les vacances d'hiver,

« Jurassic Park » pendant les vacances de printemps,

« Léonard de Vinci et ses inventions » puis « air, terre, feu et eau »

pendant les six semaines d'ouverture en été.

Les ALSH à Drachenbronn et à Seebach fonctionnent 3 semaines en été. Les enfants fréquentant la structure à Drachenbronn ont fait un saut jusqu'au « Moyen Age » tandis qu'à Seebach ce sont leurs « cinq sens » qui ont été mis en éveil.

D'autres actions ont été réalisées cette année !

- **Le projet « Demain citoyen » :** écriture d'un slam sur les Droits de l'Homme, débats philosophiques, séjour pour les 9-13 ans à Bruxelles avec visite du parlement et de l'hémicycle, ainsi qu'une interview du député parlementaire Edouard Martin.
- **Participations :** au concours « Explique-moi les Droits de l'Homme » (organisé par l'association Regards d'Enfants) ; au « Jardin de la culture » à Wissembourg ; au « F'Estival d'Animations » à Wissembourg ; à « Parcourons les étoiles » à Cleebourg ; au concours « Coq'Haut Défi » ; au projet transfrontalier « Klever Aktion » (organisé par la ville de Karlsruhe).
- **A Climbach :** atelier théâtre « Les bla bla blagueurs de Climbach ».
- **A Steinseltz et Rott :** nouvelles activités périscolaires : chimie, micro-fusées, danse, expression corporelle, etc.
- **A Schleithal :** la cantine scolaire s'est mobilisée pour le Téléthon.

Des activités ont également été mises en place lors de la journée enfance durant la convention nationale des Maisons des Jeunes et de la Culture à Strasbourg. Des rencontres ont été organisées avec les enfants de Bad Bergzabern, autour de la réalisation de bredeles et de discussions sur les légendes et coutumes de Noël, de chaque côté de la frontière. Et une grande fête de Noël commune à toutes les structures a eu lieu à Hunspach et a réuni tout ce petit monde.



L'animation enfance : les projets pour 2016 !

Les animateurs souhaitent pérenniser et développer les rencontres et actions franco-allemandes, démarrées en 2015. Plusieurs rencontres avec les enfants de Wörth am Rhein et de Karlsruhe sont en projet ainsi que la réalisation d'actions communes.

Il est également envisagé de participer, pour la 3^e année consécutive, au concours « Explique-moi les Droits de l'Homme », avec comme base un jeu de société (respecto. eu) développant la connaissance des Droits de l'Homme, du Vivre Ensemble et de l'Europe.

Fort de son succès il est bien évidemment prévu de participer à nouveau au concours de lancement de micro-fusées.

Les nouvelles activités périscolaires seront poursuivies dans les communes de Steinseltz et de Rott, mais aussi à Oberhoffen Les Wissembourg avec les maternelles.

Les équipes d'animation désirent favoriser les rencontres avec les parents afin de mener des réflexions communes sur l'amélioration des services proposés.

Et toujours, en période scolaire, retrouvez les accueils périscolaires à Drachenbronn, Seebach et Wissembourg, et les cantines scolaires à Climbach, Riedseltz et Schleithal.

TARIFS:

Les tarifs sont applicables en fonction du quotient familial (QF) attribué par la Caisse d'Allocations Familiales. Les quotients sont répartis en quatre catégories : QF 0 à 500 – 500,01 à 950 – 950,01 à 1500 et supérieur à 1500. Les tarifs indiqués ci-après sont valables pour un enfant, ils sont dégressifs en fonction du nombre d'enfants.

- Accueil le mercredi : repas et après-midi = de 10,50 à 15,45 €
- Périscolaires et cantines : repas de midi = de 6,45 à 9,75 €
- Accueil pendant les vacances : semaine de 5 jours avec repas = de 60 à 87 €

Périscolaire Les petites abeilles à Wissembourg

Depuis la rentrée 2015 les élèves des écoles maternelles de Wissembourg se rendent à midi dans les locaux d'un nouvel accueil périscolaire aménagé spécialement pour eux au rez-de-chaussée de l'immeuble Germania. Ce site est une annexe gérée par le périscolaire « la Ruche » situé dans la cour de l'école St Jean Ohleyer.

Le coût des travaux s'est élevé à 90 000 € TTC, subventionné par l'Etat, le Conseil Départemental du Bas-Rhin et la CAF.

L'animation jeunesse

Pour les jeunes à partir de 10 ans, pendant et hors congés scolaires, l'animation jeunesse propose : des animations, des sorties, des séjours (colos), des clubs, des projets (prévention, actions franco/allemandes, concerts,...), des ateliers débats, des conseils de jeunes, du soutien aux initiatives et une présence au collège Otfried avec le club « jeux » notamment.

L'animation jeunesse accueille également des jeunes souhaitant effectuer un service civique.

Nouveauté !

L'animation jeunesse du Pays de Wissembourg met en place, afin de faciliter l'accès aux animations, un ramassage gratuit en mini bus dans toutes les communes de la communauté de communes. Pour en bénéficier c'est très simple, il suffit de cocher la case correspondante sur la fiche d'inscription.

Les clubs 2015/2016 :

- ▀ **Club « Jeunes Pêcheurs »** : des ateliers, du partage, de l'apprentissage, des sorties ponctuelles « street fishing », des journées truites, carpes, des visites, des mini-séjours... Fréquence : 2 rendez-vous par mois (hors vacances scolaires, principalement le mercredi après-midi).
- ▀ **Club « L'Atelier »** : bricoler, réparer, faire, fabriquer, découvrir... Apprendre les bases du bricolage, le maniement des outils (scie, marteau, perceuse), découvrir le travail du bois (récupération de palettes, petits meubles...), fabriquer des objets « de saison » (nichoir, mangeoire, machines diverses et bizarres), réparer un vélo, un pneu, réparer sa trottinette... Découvrir les bases de l'électricité et de l'électronique !
- ▀ **Club « Aventures Extrêmes »** : si l'adrénaline, les sensations fortes, la découverte de sports extrêmes, la survie en pleine nature et repousser tes limites te tente... ce club est fait pour toi !

A noter dès à présent dans l'agenda 2016 :

- ▀ Le 11 mai : semaine de l'ouïe, concert « peace and love »
- ▀ Le 28 mai : « Parcourons les étoiles »
- ▀ Du 17 au 23 juillet : séjour franco-allemand dans le Jura
- ▀ Du 18 juillet au 13 août : F'Estival d'Animations

Contact : Jean-Michel ZOTTNER au 06 26 94 80 47 – jeunesse-ccpw@hotmail.fr ou Arnaud RAKOTO au 06 87 76 30 68 – arnaud-ccpw@hotmail.fr.

Site internet : www.animjeune-payswissembourg.com

Facebook : Jeunesse Pays de Wissembourg.



Ludothèque

Située 7 rue du Général Abel Douay à Wissembourg, la ludothèque « l'Arc En Ciel » accueille petits et grands les mercredis de 14h à 17h30 et les samedis de 9h à 12h pour jouer, emprunter des jeux ou participer aux animations ludiques proposées. Plus de 400 puzzles, jeux de société ou de construction sont disponibles. Les tarifs annuels sont fixés à 12 € par famille pour l'adhésion et 1 € par jeu emprunté.

Contact :

Isabelle ZERMANN
03 88 54 31 18
ludotheque@cc-pays-wissembourg.fr



Piste de Roller

La piste de roller située devant le lycée Stanislas à Wissembourg fait régulièrement l'objet d'actes de vandalisme dont les réparations incombent à la communauté de communes du Pays de Wissembourg qui prend également à sa charge son contrôle mensuel réglementaire. Il a donc été décidé de démonter cette piste de roller. Une réflexion est en cours pour trouver un autre site.

Délégation de service public

La communauté de communes du Pays de Wissembourg informe les usagers que par délégation de service public à compter du 1er janvier 2016 et ce jusqu'au 31 août 2021, elle confiera la gestion et l'exploitation :

- ▀ de la maison de l'enfance (multi-accueil crèche halte-garderie) à l'Association d'Action Sociale du Bas-Rhin, sise à Strasbourg,
- ▀ des accueils périscolaires et accueils de loisirs sans hébergement de Drachenbronn, Seebach et Wissembourg et des cantines scolaires de Climbach, Riedseltz et Schleithal à la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace, sise à Geispolsheim.

Seniors en vacances



Grâce au renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, la communauté de communes du Pays de Wissembourg propose pour la période du 25 juin au 2 juillet 2016 un voyage à VILLERS LE LAC dans le Doubs.

À partir du 1^{er} février 2016 vous pourrez contacter Anna KUBIAK - 03 88 05 35 56 - a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr pour retirer le dossier d'inscription (date limite de dépôt des dossiers complets: 1^{er} avril 2016).

Rappel: Peuvent participer au programme « SENIORS EN VACANCES » les personnes retraitées ou sans activité professionnelle, âgées de 60 ans ou plus et habitant sur le territoire de la communauté de communes (le seuil d'âge peut être ramené à 55 ans pour les personnes en situation de handicap). Sont prioritaires les personnes éligibles à l'aide de l'ANCV et les personnes qui n'ont encore jamais participé au programme. Sous réserve des places disponibles, les personnes habitant en-dehors de la communauté de communes seront également acceptées.



Voyage juin 2015 à Cussac dans le Limousin

Voici le programme pour ce séjour :

- 1^{er} jour :** Arrivée en fin d'après-midi.
Installation. Apéritif de bienvenue.
Dîner.
- 2^e jour :** **Matin :** Découverte de VILLERS LE LAC.
Après-midi : Excursion au Cirque de Consolation.
Soir : Vidéo sur la région.
- 3^e jour :** **Départ à la journée.**
Matin : Découverte de la ville d'ORNANS. Déjeuner au restaurant.
Après-midi : Visite de la citadelle de BESANCON
Soir : Soirée jeux.
- 4^e jour :** **Matin :** Visite de la ville de la CHAUX DE FONDS.
Après-midi : Visite du musée de la montre à VILLERS LE LAC.
Soir : Soirée dansante.
- 5^e jour :** **Matin :** Visite du village de GRAND COMBE CHATELEU puis découverte de la grotte chapelle de REMONOT.
Après-midi : Promenade au belvédère des Taillards.
Soir : Soirée loto.
- 6^e jour :** **Matin :** Visite d'une fromagerie.
Après-midi : Croisière sur le Doubs pour découvrir le Saut du Doubs.
Soir : Soirée jeux.
- 7^e jour :** **Matin :** Détente à la piscine.
Après-midi : Visite du tuyé du papy gaby et arrêt à la chocolaterie Klaus à MORTEAU.
Soir : Soirée karaoké
- 8^e jour :** Départ après le petit-déjeuner et retour en Alsace.

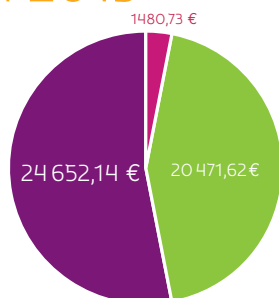
Aide au portage de repas

À compter du 1^{er} janvier 2016 la communauté de communes du Pays de Wissembourg apportera, sous conditions de ressources, une aide financière aux personnes retraitées ou invalides habitant le territoire et faisant appel pour le portage de repas à un traiteur, un restaurateur ou une association.

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles au siège de la communauté de communes et dans les mairies des communes membres.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Anna KUBIAK - 03 88 05 35 56 - a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr

Subventions aux particuliers : bilan 2015



Subventions versées aux particuliers pour 2015 en €

- PIG Rénov'Habitat 67 : 1 480,73 €
- Travaux d'entretien et de restauration des Immeubles construits avant 1900 : 20 471,62 €
- Travaux de ravèlement de façades des immeubles construits après 1900 : 24 652,14 €

Banque de matériel

La communauté de communes du pays de Wissembourg dispose d'une banque de matériel (chapiteaux, sonorisations, podium,...) qu'elle met à disposition des associations, des écoles et des communes. Elle n'est pas autorisée à la mettre à disposition des particuliers.

La participation aux frais de mise à disposition a été revue au cours de cette année et est consultable sur la page d'accueil du site internet de la communauté de communes – rubrique accès direct.

Contact : Carine FRITZ - 03 88 05 35 50
c.fritz@cc-pays-wissembourg.fr

Autres participations

Subventions et participation versées en 2015 : 1 062 132,42 €

- Participation Piscine Drachenbronn : 31 885 €
- Contributions : 42 202,50 €
(SCOTAN : 22 132,50 € - ADEAN : 13 620 € - SYCOPARC : 6 450 €)
- Services mutualisés : 15 208,28 €
(Participations aux postes de CEP : 7 732,78 € - SIG : 6 412,50 € - EIE : 1 063 €)
- Enfance et Jeunesse : 912 449,14 €
- Tourisme : 12 107,50 €
- Culture : 38 500 €
- Sport : 6 280 €
- Subventions versées aux associations : 3 500 €

Nouvelles du Pays de Wissembourg Journal de la communauté de communes – ISSN : 1635-9593

Directeur de la publication : Serge Strappazon

Rédaction : Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Crédits photos : FDMJC / Virginie Limacher / SMICTOM nord du Bas-Rhin / Raphaëlle Vierling / communauté de communes du pays de Wissembourg

Mise en page et impression : Groupe Valblor - Illkirch 2015110752

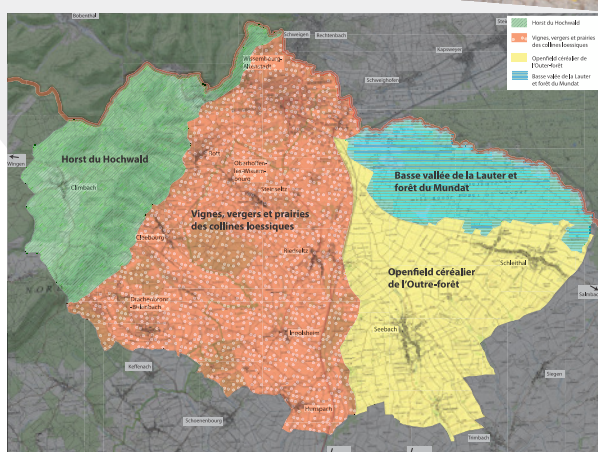
Dépôt légal à la parution : décembre 2015

Grognards



À l'occasion du bicentenaire des Cent-jours, la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg a réalisé un circuit touristique sur le territoire de l'ancien arrondissement de Wissembourg qui permet de découvrir divers monuments et lieux en relation avec cette période. Ce circuit franco-allemand peut s'effectuer en voiture et s'étend de Landau à Surbourg et du Rhin à Froeschwiller. Une carte trilingue (français, allemand, anglais) est disponible dans les offices de tourisme et permet d'accompagner le circuit d'explications historiques.

L'inauguration du Circuit des Grognards a été l'occasion pour la communauté de communes d'organiser une manifestation d'envergure les 24 et 25 octobre 2015 en partenariat avec l'association de reconstitution militaire «108e régiment d'infanterie de ligne ». Les spectateurs ont pu apprécier les reconstitutions de manœuvres militaires, de combats et de scènes du quotidien du soldat de l'époque dans les communes de la communauté de communes.



Les unités paysagères sont une force du territoire et une ressource patrimoniale à part entière sur lesquelles peut s'appuyer la valorisation touristique.

Développement touristique

La communauté de communes du Pays de Wissembourg a lancé en 2015 une étude de schéma d'accueil du public avec l'ONF. L'objectif de cette étude est de favoriser le développement touristique du territoire à travers, notamment, la mise en valeur et la communication des sentiers de découvertes en circulation douce (pédestre, cyclable, équestre...).

L'étude est menée en concertation avec les personnes ressources du territoire et se décompose en 3 temps :

- la réalisation d'un diagnostic partagé permettant de définir collectivement les enjeux du secteur,
- la mise en scène du territoire par l'élaboration de la stratégie d'accueil et de la stratégie paysagère,
- la réalisation d'un plan d'actions pluriannuel.